



## COMMUNIQUE

### L'heure est grave !!!

Les populations de sangliers et les dégâts explosent !!! La situation est catastrophique. Nous avons dépassé les 3900 déclarations de dégâts, chiffre jamais atteint jusqu'alors, et elles ne cessent encore d'arriver. La tension est très vive.

Petit retour en arrière : Au cours de la saison 1988/1989 ce sont 1 287 sangliers que nous avons prélevés sur le département de la Moselle. 30 ans plus tard (2018/2019), c'est 23 824 sangliers prélevés, soit 18 fois plus !!!!

Des populations de sangliers beaucoup trop importantes auxquelles s'ajoutent des conditions climatiques marquées par des sécheresses à répétition et l'absence systématique d'hiver depuis 4 ans, ces facteurs ont conduit à la situation catastrophique actuelle. Elle impacte terriblement les agriculteurs et notamment fortement les éleveurs qui souffrent d'un manque de fourrage.

### **NOUS SOMMES ARRIVÉS A UN POINT DE RUPTURE !!!!**

**Rupture de nos relations avec le monde agricole** qui est à bout et ne peut plus supporter davantage de dégâts de sangliers qui pénalisent encore leurs exploitations.

**Rupture également avec les particuliers** dont les propriétés sont saccagées ou encore avec les communes dont les terrains de foot, les cimetières, les aires de jeux sont dégradées et représentent des coûts considérables pour la remise en état.

**Rupture financière**, avec les dégâts de sangliers qui battent de nouveaux records cette année et vont gréver nos portefeuilles. La facture s'annonce déjà très lourde, trop lourde...

**Rupture de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique** avec des parcelles agricoles qui n'arrivent plus à aller jusqu'à la récolte, et des sols forestiers mis à nu par le sanglier.

### **TROP C'EST TROP !**

Le risque sanitaire est décuplé par ces trop fortes densités de sangliers : la Peste Porcine Africaine est toujours aux portes de notre département; des cas sont encore régulièrement découverts en Belgique. Seule la réduction drastique des populations permettra de réduire le risque de propagation de l'épizootie.

Certains nous ont parfois opposés le manque de débouchés de la venaison. Afin de faciliter son écoulement, le Conseil d'Administration de la FDC a mis en place un centre de collecte à Morhange. Une caisse de péréquation a également été mise en place par la FDC afin de permettre de payer un prix fixe de 1€/kg et ce tout au long de l'année. **UTILISEZ-LE !!!**

Nos finances, nos relations avec le monde agricole, et notre responsabilité citoyenne sont remis en cause !

L'avenir de nos chasses est en jeu !

La guerre doit être déclarée aux sangliers !

Il faut rompre définitivement avec nos pratiques de chasse actuelles pour pouvoir espérer que le sanglier redevienne ce noble animal de chasse et non qu'il devienne le fossoyeur de nos relations avec le monde agricole.

Attendu que la réduction des populations de sangliers ne peut se faire que par nous chasseurs, la mobilisation doit être générale.

Nous avons le devoir de nous remettre en question et nous devons impérativement prélever dans toutes les classes d'âges sans distinction de sexe et ce dès l'ouverture ; et surtout programmer dès à présent des battues jusqu'à la fin du mois de mars.

Notre objectif premier est le quantitatif. Les populations nous ayant échappées, il faut mettre au placard tout mode de gestion qualitative.

En Moselle nous avons la chance d'avoir su être pionniers dans les multiples possibilités de chasse du sanglier. Le Comité Sanglier avec tous les partenaires (DDT, FDC, FDIDS, ONCFS, représentants agricoles, ONF, ...) ont œuvré pour vous offrir cette palette incroyable de moyens pour la chasse du sanglier : tir de nuit avec source lumineuse, tir autour des parcelles en cours de récolte, ouverture toute l'année, ... !

La tolérance zéro doit être appliquée sur l'agrainage ne respectant pas le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC), sur les consignes de tirs, sur le laxisme des battues en nombre insuffisants ou non réalisées.

**Cela relève de la responsabilité de tous !**

Malgré le travail important du Comité Sanglier depuis plus de 10 ans, qui a permis de réduire le nombre de points noirs, le sanglier est aujourd'hui partout présent sur l'ensemble des 730 communes du département.

Le sanglier est un animal très intelligent. Il s'est adapté à nos pratiques de chasse, à nos emprises humaines qui lui laissent des zones de quiétude (zones péri-urbaines, délaissés industriels, zones d'activités, ...).

C'est pourquoi nous devons bouleverser nos pratiques et prendre la mesure de ces surpopulations.

Notre volonté première est que la chasse du sanglier puisse retrouver toute sa noblesse et toute son éthique chère à nos cœurs.

Au préalable, il nous faut **REDUIRE DE MANIERE DRASTIQUE LA POPULATION DE SANGLIERS** pour éviter une crise sanitaire, une crise agricole, une crise financière.

**AGISSONS ET FAISONS DE CETTE CRISE LE RENOUVEAU D'UNE CHASSE RESPONSABLE.**

Le Président du FDIDS 57



P. BAILLY

Le Président de la FDC 57



P. LANG